

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 3<sup>e</sup> N° 44

SIGNALEMENT.

L. et Sr. Brieu, Antoine, Cantanger

nati f. de St. Mamet

demeurant à *ip*

allant à Madrid

âgé de = 16 = ans, taille d'un mètre

61 centimètres

cheveux châtain clair front découvert

sourcils *ip* yeux gris

nez gros bouche moyenne

barbe " menton à fossettes

visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS :

Signes cicatrices sur les côtés gauche  
du front.

PIÈCES DÉPOSÉES.

*Mme B.*

FAIT à *Cantallat*, le 24 mai 1852.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*Rousse*



S. Mamès, le 15 mai 1862.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Préfet,



Signalément  
Age de 16 ans  
taille d'un mètre 65 cent.  
Cheveux châtains clairs  
front découvert  
Lèvres châtains clairs  
nez gros  
yeux gris  
bouche moyenne  
menton à fossette  
barbe naissant  
visage ovale  
teint clair  
légère cicatrice sur  
le côté gauche du front.

Le Sr Antoine Nieu, cultivateur, demeurant au lieu de Courbières, commune de Saint-Mamès, la salut et l'honneur de vous prie de vouloir bien lui délivrer un passe-port pour aller à Madrid (Espagne).

C'est ce qu'attend de votre bonté,

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble serviteur,

Prieux

Le Maire de la commune de Saint-Mamès, la salut, l'honneur, considérant que le Sr Antoine Nieu est d'une bonne conduite et qu'il a le consentement de Marie Coubar, veuve Nieu, sa mère, qui en suit signe.

Est d'avis

qu'il obtienne le passe-port qu'il réclame.

S. Mamès, le 15 mai 1862

Le Maire

Carrey



Fragment of another document with faint text and a date stamp: "MAY 1862".